

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ DE PARIS

11 novembre au matin, les usagers du rail sortent de la terreur : on vient d'arrêter les « commandos anti-TGV ». Michèle A.M. parade, sa belle prise est exposée par les médias, embarqués depuis le début dans l'opération. Deux jours plus tard, on semble plutôt reprocher aux interpellés d'avoir eu « l'intention » de commettre de tels actes. Ainsi allaient-ils finalement pouvoir devenir une sorte de « cellule », appartenant à une « nébuleuse », qui s'en serait, tôt ou tard, pris aux vies humaines. Magie de l'antiterrorisme : à mesure que les faits se dématérialisent, l'affaire s'aggrave.

La lutte antiterroriste ne s'intéresse pas tant aux actes qu'aux sujets qui pourraient les commettre. Un sujet, cela se fabrique. A partir de vies bien réelles, avec leurs particularités, leurs habitudes, leurs liens. Ces liens constituent d'ailleurs un objet d'investigation privilégié. C'est ainsi que la police construit une « mouvance », un « réseau », ou n'importe quel autre chien de mot signifiant une appartenance diffuse. Ce type d'objet a toujours convenu aux méthodes de la flicaille. Il offre un caractère inépuisable qui fait tout son charme. Les enquêtes n'ont plus de fin, elles sont extensibles à volonté, la menace est permanente, omniprésente.

Fabriquer un sujet terroriste, cela consiste en des procédures concrètes. Annoncer des menaces futures, leur fabriquer des appellations. Faire arrêter neuf personnes au petit matin, par des flics cagoulés, armés jusqu'aux dents. Les conduire dans des locaux spéciaux. Là, les garder quatre jours en cellule. Quatre jours ponctués d'interrogatoires nombreux et interminables, aux termes desquels n'importe qui serait prêt à avouer que sa grand-mère a conçu les attentats contre le World Trade Center. Pas d'avocat, si ce n'est à la fin, quand on aura eu le temps de les questionner sur ce qui est essentiel dans cette affaire : ce qu'ils vivent, ce qu'ils lisent, qui ils fréquentent, avec qui ils baisent. Il faut savoir s'ils ont manifesté, un jour, à Vichy, s'ils ont compris ou commis quelque ouvrage et pourquoi ils n'habitent pas, seuls, dans un appartement, mais vivent et s'organisent ensemble. Il n'y a plus alors qu'à extraire de cela les éléments adéquats et les retraduire dans le jargon de l'antiterrorisme. Produire ainsi, assortie de détails pittoresques, l'image de neuf clandestins, organisés en cellule, disposant d'un chef, et s'abreuvant d'un manuel de lutte armée.

Qu'importe que le fameux bréviaire secret se trouvât déjà en possession de plusieurs milliers de lecteurs, qui avaient pu se le procurer dans n'importe quelle librairie. Qu'importe qu'il fût impossible même aux journalistes venus accréditer cette thèse de confirmer tant soit peu ce portrait de clandestins reclus, coupés du monde. Le terme de « terrorisme » a le pouvoir de changer l'eau en vin, et pour ceux à qui on l'applique, chaque aspect de l'existence devient l'objet de soupçons si ce n'est une preuve accablante.

La réalité à partir de laquelle on a construit ici des terroristes, cette réalité, la justice peut toujours la trouver criminelle ; pour notre part, nous trouvons encore heureux que 3000 personnes s'opposent physiquement à la tenue d'un sommet ministériel sur l'immigration à Vichy, et honorable d'être solidaires de ses amis en garde à vue.

La SNCF recensait en 2007 vingt-sept mille actes de malveillance contre son réseau ferré. Le sabotage à proprement parler est un acte encore banal, dans toute grève bien menée – et le mouvement cheminot de l'automne dernier est encore venu le rappeler. Pour autant, et malgré la vive terreur que semble provoquer un blocage efficace du trafic ferroviaire, on n'avait pas encore brandi, dans de tels cas, la catégorie « terroriste », et l'arsenal judiciaire et policier exceptionnel qui l'accompagne. Ce qui s'est passé le 11 novembre est une provocation objective, qui a valeur de test. Il va de soi que si l'affaire s'éteint doucement dans le silence, tandis que croupissent en prison ceux qu'on a si grossièrement désignés à la vindicte universelle comme terroristes, rien n'empêchera que ce silence soit interprété comme un assentiment général donné au procédé, et à ses applications à venir. Ici, comme en Italie, en Allemagne, aux Etats-Unis, il est clair que l'antiterrorisme n'est pas une série de lois d'exception que chaque pays s'accorde mais bien la base d'un nouveau régime de gouvernement mondial.

Nous annonçons la création d'un comité de soutien à Paris. Il visera à soutenir matériellement et moralement les 9 personnes arrêtées le 11 novembre, dont 2 sont encore aujourd'hui en prison.

Il s'engage dans une défense commune, de l'ensemble des arrêtés, quelque soit leurs chefs d'inculpation. Il refusera de communiquer plus particulièrement sur telle ou telle personne. Il ne perdra pas de temps à s'étendre sur la réalité des faits qui leur sont reprochés, et donc sur la question de l'innocence ou de la culpabilité des inculpés. Le comité de soutien se donne pour principe de refuser la présence des média à ses réunions, et s'autorisera à communiquer avec eux selon ses propres termes et conditions.

Plus que le soutien aux neufs mis en examen, le comité vise à tout faire pour que la machine antiterroriste – qui s'était mise en marche bien avant ce jour-là – ne puisse pas continuer son travail d'écrasement dans l'assentiment général. Cela passe par l'attaque du montage politique et médiatique visant la création d'un nouvel ennemi de l'intérieur : la « mouvance anarcho-autonome ». Le comité affirme son soutien aux 6 personnes prises depuis, janvier 2008 dans le tourbillon judiciaire qui accompagne cette fabrication – tous sont mis en examen dans le cadre d'une instruction antiterroriste : Ivan et Bruno pour avoir transporté des fumigènes artisanaux, Isa et Farid pour avoir convoyé du chlorate et des plans d'établissement pénitentiaire ; Juan, Isa et Damien sont aussi soupçonnés d'une tentative d'incendie d'un véhicule de police, et sont pour cela incarcérés depuis plusieurs mois sous le coup des assises antiterroristes.

L'objectif immédiat du comité est la libération de toutes les personnes incarcérées et la fin des poursuites judiciaires à l'encontre des inculpés.

comiteparis(at)yahoo.fr